



# RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de Région Académique  
A l'Information et à l'Orientation**

**Direction de Région Académique  
A l'Information et à l'Orientation**

Affaire suivie par :

Michael DECOOL

DRAIO

☎ 04.67.91.47.95

[ce.draio@region-academique-occitanie.fr](mailto:ce.draio@region-academique-occitanie.fr)

Montpellier, le

**23 MAI 2024**

Rectorat  
31 rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier  
cedex 2

**Madame la rectrice de la région académique Occitanie  
Rectrice de l'académie de Montpellier  
Chancelière des universités**

Vu le code de l'éducation, en son article L612-3

**ARRÊTÉ :**

Article 1 : Il est institué pour la campagne d'admission post-bac 2024, gérée à travers l'outil Parcoursup, un objectif chiffré d'admission des bacheliers professionnels dans les sections de techniciens supérieurs des lycées de la région académique Occitanie.

Article 2 : Cet objectif d'admission est précisé, pour chaque spécialité de BTS, dans le tableau présenté en annexe. Il est poursuivi dans la seule limite des viviers de candidats par type de baccalauréat.

Article 3 : Les secrétaires généraux des académies de Toulouse et Montpellier sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Région Occitanie.

La rectrice de la région académique Occitanie  
Rectrice de l'académie de Montpellier  
Chancelière des universités

Sophie Béjean